

## ARRETE PERMANENT DE NUMEROTAGE RUE DE L'ECOLE

### Le Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales en son article L 2213-28 ;

Vu le permis de construire PC 057 654 15 M0002 déposé par Monsieur BOREL, portant sur les parcelles cadastrées zone 1 n°119, 120 et 121, et accordé par arrêté 2015-11 en date du 10 septembre 2015 ;

Considérant qu'il convient de procéder à la numérotation du futur bâtiment qui va être construit sur ces parcelles ;

Considérant par ailleurs que le numéro 8 affecté au bâtiment de la Mairie, cadastré zone 1 parcelle 193 et 236 ne respecte pas la règle habituelle voulant que la série des numéros d'une rue est formée des nombres pairs pour le côté droit et des nombres impairs pour le côté gauche de cette rue ;

Considérant qu'il convient de numéroter distinctement les locaux affectés à la Mairie, ceux mis en location à des particuliers et ceux affectés au foyer socio-éducatif ;

Considérant enfin qu'il convient d'attribuer un numéro à l'école « L'Île aux oiseaux » ;

### ARRETE :

#### Article 1 :

Les bâtiments de la rue de l'école situés sur le côté droit de la rue à partir de la place de la Fontaine, dit côté pair, sont numérotés comme suit :

<i>Parcelles</i>	<i>Propriétaires</i>	<i>N° affectés</i>	<i>Commentaires</i>
130	Mme METZLER	2	Numéro inchangé
128	M. GUILLON	4	Numéro inchangé
125	M. MANIN	6	Numéro inchangé
119-120-121	M. BOREL	8	<b>Nouveau numéro attribué</b>
117	M. ROCQ	10	Numéro inchangé
104	Ecole « L'Île aux oiseaux »	12	<b>Nouveau numéro attribué</b>

#### Article 2 :

Les bâtiments de la rue de l'école situés sur le côté gauche de la rue à partir de la place de la Fontaine, dit côté impair, sont numérotés comme suit :

<i>Parcelles</i>	<i>Propriétaires</i>	<i>N° affectés</i>	<i>Commentaires</i>
188	Mme METZLER	3	Numéro inchangé
189	Mme METZLER	5	Numéro inchangé
193	Mairie de Silly-sur-Nied	7	<b>Nouveau numéro attribué</b>

**Commune de SILLY-SUR-NIED**

8 rue de l'École  
57530 SILLY-SUR-NIED

**ARRETE MUNICIPAL N°2015-13**

**25 septembre 2015**

**République française**

Parcelles	Propriétaires	N° affectés	Commentaires
			(portait précédemment le numéro 8)
193	Appartement à l'étage	7 bis	<b>Nouveau numéro attribué</b>
193	Foyer socio-éducatif	9	<b>Nouveau numéro attribué</b>

### Plan de situation



**xx** Numéros inchangés

**xx** Nouvelle numérotation

Fait à Sillery-sur-Nied, le 25 septembre 2015  
Serge WOLLJUNG, Maire de Sillery-sur-Nied

Signature et cachet